

Table des matières

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat du mercredi 21 juin 1989:

L'honorable sénateur Hays propose, appuyé de l'honorable sénateur Neiman:

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie et des ressources naturelles soit autorisé à établir dans quelle mesure la société Petro-Canada a réalisé son objectif initial et à évaluer cet objectif par rapport au rôle que doit assumer cette société sur la scène énergétique canadienne; et

Que le Comité présente son rapport final au plus tard le 31 mars 1990.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat
Gordon Barnhart

Chapitre Deux: Évolution de la politique énergétique au Canada

- Sur ordre du Sénat en date du 22 mars 1990, le dépôt du rapport final a été reporté au 15 mai 1990. Sur ordre du Sénat en date du 9 mai 1990, le dépôt du rapport final a été reporté au 15 juin 1990.